

Bureau des renseignements, de l'accès à l'information
et des plaintes sur la qualité des services

Le 17 mars 2016

Objet : Demande d'accès n° 2015-08-28 – Lettre réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès concernant la liste des organismes ayant bénéficié des crédits alloués par le Fonds vert pour les périodes 2013-2014 et 2014-2015.

Les documents demandés se trouvent sur le site Internet de l'Assemblée nationale, à l'adresse suivante :

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/documents-deposes.html>

Il faut faire une recherche dans la session en cours¹ et sélectionner la commission Transports et environnement. Pour les subventions de l'année 2013-2014, saisissez « CTE-010 » dans la section « mot clé » et allez aux pages 255 à 259 du document téléchargé. Pour les subventions de 2014-2015, saisissez « CTE-021 » dans la section « mot clé » et consultez les pages 253 à 259.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Mme Mathilde Gagnon, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel mathilde.gagnon@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (1)

¹ 41^e législature, 1^{ère} session (20 mai 2014).